



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

SOUS-PREFECTURE
de
SAINT-JEAN D'ANGELY

BUREAU
ADMINISTRATION GENERALE

M. Denis ROGUET
tél. 05.46.32.71.93
denis.roguet@charente-maritime.gouv.fr

Mme Françoise DALENCON
Tel. 05.46.32.71.93
francoise.dalencon@charente-maritime.gouv.fr

SAINT-JEAN D'ANGELY, le 15 janvier 2016

La Sous-Préfète de Saint-Jean d'Angély

à

Mesdames et Messieurs
les membres du Comité de Pilotage
du site Natura 2000
des « Plaines de Néré à Bresdon »

OBJET : relevé de décisions de la réunion du COPIL du Site Natura 2000 des
« Plaines de Néré à Bresdon » du 12 janvier 2016

Comme suite à la réunion du comité de pilotage du site Natura 2000
des « Plaines de Néré à Bresdon » qui s'est tenue le 12 janvier 2016 dernier, j'ai
l'honneur de vous adresser, sous ce pli, le relevé de décisions de cette réunion.

La Sous-Préfète,

Stéphanie MONTEUIL



PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Relevé de décisions du COPIL
Site Natura 2000 des « Plaines de Néré à Bresdon » du 12 janvier 2016

Assistaient à cette réunion, tenue sous la présidence de Madame Stéphanie MONTEUIL, Sous-Préfète de Saint-Jean d'Angély :

M. Jean-Marie Roustit Conseiller Départemental
Mme Mathilde Bonnet DREAL
Mme Martine Géron Chambre d'Agriculture 17
M. Joël Wiciak maire de Les Touches de Périgny
Mme Jocelyne Ré adjointe au maire de Les Touches de Périgny
M. Jean-Pierre Feugnet Ajoint au maire de Beauvais sur Matha
M. Jacques Baron Maire de Bazauges
M. Jacques Champenois Maire de Loiré sur Nie
M. Jean-Paul Augustin Maire de Gourvillette
M. Jack Delantes Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente-Maritime
Mme Sylvie Quantin-Grué Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente-Maritime
Mme Sophie Raspail LPO

Absents excusés

M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
M. le Président de la SAFER

Madame la Sous-Préfète remercie les participants de leur présence à ce deuxième COPIL Natura 2000 « plaine de Néré à Bresdon » et invite Mme Géron de la Chambre d'Agriculture, structure animatrice, à présenter le bilan de l'année 2015 et les perspectives 2016, au moyen du tableau et du diaporama dont une copie a été remise en séance aux participants.

Bilan des actions menées en 2015

Il convient de souligner :

dans le cadre de l'animation :

- la communication sur le site Natura 2000 « plaine de Néré à Bresdon » par :
- la lettre d'information adressée à la Chambre d'Agriculture à Saint-Jean d'Angély, aux maires et à la Communauté de Communes des Vals de Saintonge. La lettre revient sur la Charte voirie présentée aux maires en 2014 et 2015. Un article est également consacré à la 2^{ème} liste locale des incidences Natura 2000 : l'arrêté a été envoyé aux maires en juin 2015, la communication par les services de l'Etat sur cet arrêté interviendra en 2016.

- une plaquette à destination des agriculteurs présentant le bilan MAE ;
 - l'organisation d'une sortie grand public en juin 2015 qui a compté une dizaine de participants dont 5 agriculteurs ayant déposé une demande de MAE ;
 - la transformation du site Internet afin de le rendre attractif.

au titre des mesures contractuelles :

- la co-animation des MAE Chambre d'Agriculture et LPO en 2015 ;
- le travail sur la charte voirie avec le Conseil Départemental ;
- le contexte réglementaire instable a un impact défavorable sur le renouvellement des contrats MAE et le retard de paiement freine la dynamique même si la prime reste compétitive. Cette situation conduit à un déficit entre les surfaces à renouveler de 231 ha et les demandes 2015 portant seulement sur 93 ha.

Mme la Sous-Préfète fait savoir qu'elle avisera les services concernés de cette problématique de portée nationale dans la mesure où elle est un frein important à la réalisation de nouveaux contrats.

- la Charte Voirie, signée avec les services techniques du Conseil Départemental de Saint-Jean d'Angély, a donné lieu à des échanges.

Ainsi, l'entretien de la voirie ne doit pas intervenir pendant les périodes de reproduction, entre le 1er mai et le 31 août, afin de ne pas priver les poussins de nourriture. De même il a été souligné la nécessité de respecter les distances de fauchage et de plantation de la part des agriculteurs, afin de conserver une largeur suffisante aux haies

- Une réunion a été organisée fin 2015 pour informer les présidents d'ACCA sur les enjeux du site et la charte « activité chasse ». Chaque président d'ACCA a reçu une carte représentant les réserves de chasse et les sites de rassemblement de l'Outarde canepetière et de l'œdicnème criard.

Suivi des populations :

Un protocole pour le suivi des œdicnèmes au printemps a été validé en 2014. Un premier comptage a été effectué au printemps qui a permis de localiser 55 à 60 couples d'œdicnèmes. Ce suivi se poursuivra l'an prochain.

Pour ce qui concerne les outardes, 25 mâles chanteurs ont été comptabilisés sur la ZPS. Mais de nombreuses outardes sont présentes en périphérie de la ZPS : le nombre de mâles chanteurs est estimé pour 2015 à 46 sur un territoire englobant les communes autour de la ZPS. Cette particularité propre au site Néré-Bresdon explique que le périmètre MAE soit plus grand que celui de la ZPS. Elle justifie également le projet d'extension de la zone Natura 2000 « des Plaines de Néré Bresdon ».

Il a été constaté un maintien de la population lors des rassemblements avec une inquiétude quant à son vieillissement du fait du déficit de femelles et de jeunes de l'année, ce qui s'explique par leur vulnérabilité lors de la nidification au sol.

Autres mesures non contractuelles :

Une plaquette a été envoyée aux agriculteurs portant sur la protection des nichées des oiseaux de plaine dont le busard cendré qui niche au sol dans les jachères ou les parcelles céréalières de mai à juillet. L'objectif est de le repérer lorsqu'il se pose et d'installer un grillage de protection autour du nid.

Pour ce qui concerne le réseau électrique, la ZPS ne comporte pas de ligne haute tension. Pour les rares lignes qui pourraient perturber les outardes, est à l'étude l'installation de balises type « firefly » sur une zone test afin d'étudier leur réaction.

Perspectives 2016

Extension du périmètre au cours du 2ème semestre 2016 : attente de la validation par le Museum National d'Histoire Naturelle du projet d'extension. La consultation officielle des communes concernées devrait avoir lieu en 2016.

Dans la perspective du nouvel appel d'offres pour l'année 2017, le basculement du site Internet dédié sur le site de l'Atelier Espace Naturel (ATEN) est proposé pour 2016.

Des thématiques et des réunions seront définies avec les partenaires, en particulier la Chambre d'agriculture de la Charente, animatrice du site Barbezières-Gourville. La sortie grand public portera également sur un sujet qui reste à définir.

Il a été acté :

- le besoin de temps par la LPO afin de localiser des nids de busards, par réaménagement du temps consacré aux différentes actions, sans augmentation des moyens financiers.

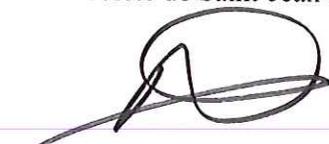
- l'actualisation de la Charte « Chasse » au regard de la réglementation en vigueur. En effet, la zone temporaire de préservation du gibier n'a plus d'existence juridique mais demeure la possibilité pour les ACCA d'organiser des zones de refuge de gibier. Il appartient à la DDTM et à la Fédération des Chasseurs de s'accorder sur une nouvelle rédaction de la recommandation de la Charte visant ce point.

Questions diverses

A l'interrogation de M. le Maire de Gourvillette quant à l'installation éventuelle d'espèces protégées dans l'arboretum nouvellement créé autour d'un étang, la LPO propose de procéder à une analyse du site.

L'ordre du jour étant épuisé et les membres présents n'ayant plus de question à formuler, Madame la Sous-Préfète lève la séance.

La Sous-Préfète de Saint-Jean d'Angély



Stéphanie MONTEUIL